



# IMPACTS POSITIFS DE LA DÉCONSTRUCTION ET DU RÉEMPLOI

*Aujourd'hui 30% des déchets sont issus de la construction.  
Soit 650 000 tonnes sont produites par an dans la région  
de Bruxelles-Capitale. Qu'en sera t-il demain ?*

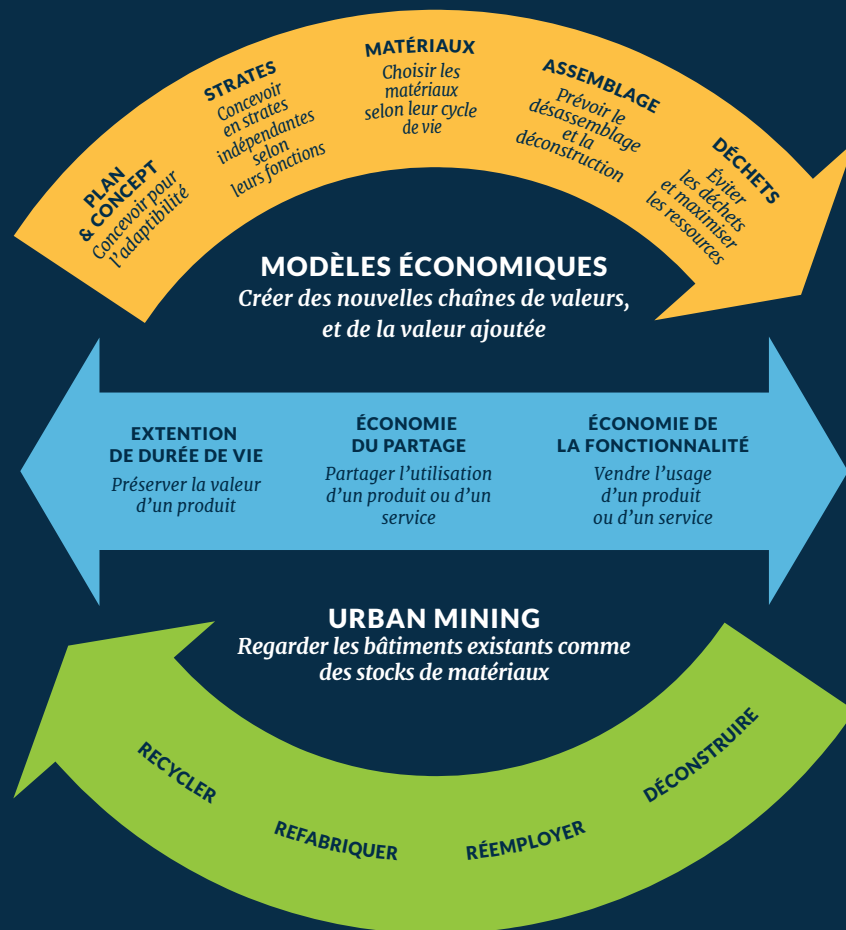


L'économie circulaire est basée sur le fonctionnement de l'écosystème naturel où tous les éléments qui le composent sont réutilisés par un autre phénomène lui aussi naturel. Ainsi, cette théorie appliquée au domaine de la construction permettrait, dans l'idéal, d'éco-concevoir les bâtiments comme « sources de matériaux » que l'on pourra démonter et réutiliser lors de sa fin de vie pour de nouvelles constructions/rénovations. Les matériaux circulant à plus petite échelle.

De ce fait, « L'économie circulaire vise également à diminuer drastiquement le gaspillage des ressources à la source, tout en assurant la réduction des impacts environnementaux et l'augmentation du bien-être. Dans la mesure du possible, elle se développe à l'échelle locale en créant des chaînes de valeur peu délocalisables ».

## CONCEVOIR & CONSTRUIRE CIRCULAIRE

*Penser à l'évolution et à la fin de vie du bâtiment*



Réalisé selon le schéma EC CSTC

*L'économie linéaire classique n'est quant à elle pas durable car elle épuise les ressources naturelles qui n'ont pas le temps de se renouveler.*

Elle accumule les déchets et pollue l'atmosphère avec un taux élevé de rejet de CO2. Ce qui contribue aux changements climatiques qui impactent la santé et la vie des générations futures.

C'est pour ces raisons que le Gouvernement bruxellois a mis en place le Programme Régional en Economie Circulaire (PREC) dont le réemploi fait partie. Le Programme Régional en Economie Circulaire a pour objectifs premiers :

1

Transformer les objectifs environnementaux en opportunités économiques.

2

Ancrer l'économie à Bruxelles afin de produire localement quand c'est possible, réduire les déplacements, optimiser l'utilisation du territoire et créer de la valeur ajoutée pour les Bruxellois.

3

Contribuer à créer de l'emploi.

Sachant que le principal composant du béton est le sable : il faut savoir que, toutes les 15 secondes, est coulé autant de béton dans le monde qu'il n'en faut pour remplir une piscine olympique. Aujourd'hui, 70% des plages du monde entier sont en danger.

Guide pratique sur le réemploi/réutilisation des matériaux de construction.

Université de Liège - 2013



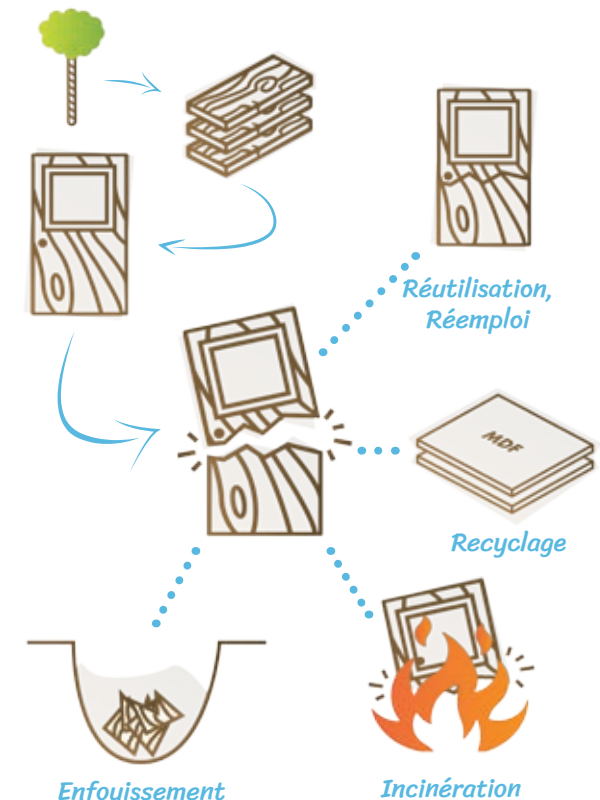
*Le réemploi est une des solutions existantes pour diminuer les déchets. Les anciens matériaux deviennent des ressources. C'est un des principes de l'économie circulaire contrairement au mode de consommation classique qui est linéaire. Tout réemploi est économie circulaire, tandis que l'économie circulaire ne se résume pas qu'au réemploi.*

Comment la déconstruction et le réemploi s'inscrivent-ils dans l'économie circulaire ? Plus largement, le réemploi se trouve dans la majorité des éléments qui rythment notre quotidien : à chacun de s'approprier un matériau et d'en faire une utilisation originale et durable.

Notons que cette économie existe depuis des siècles. Certains domaines ou certaines cultures ont davantage le réflexe du réemploi. Il est dommage que son échelle d'action soit si réduite. Dans le secteur de la construction, il y a plusieurs façons de réutiliser les matériaux : Le potentiel de la gestion des déchets est très convoité économiquement, il est donc intéressant de s'y pencher également pour ses bienfaits sociaux et environnementaux.

Depuis quelques années, il existe en Belgique, des réseaux formels et informels du réemploi dans le secteur de la construction. Des guides, des répertoires, des inventaires, des formations sont créés afin de faciliter la multitude d'échanges. Grâce à cela, on espère que les matériaux puissent circuler plus localement, qu'ils deviennent accessibles à un large public et qu'ils dynamisent l'économie locale. Le réemploi peut se heurter à quelques défis principalement économiques mais est porteur d'un potentiel de développement important. Les impacts sont multiples et les efforts sont soutenus par les pouvoirs publics d'une part et par des initiatives citoyennes d'autre part.

Adaptation d'après un schéma de Matière Grise. Pavillon de l'Arsenal, 2014





## Documents de référence

### Guides de déconstruction :

reuse.brussels – [www.reuse.brussels](http://www.reuse.brussels)

CDR Construction, Avril 2016

### Enquête sur les attentes en matière de Matériaux de construction, de seconde main en Région de Bruxelles-Capitale :

CDR Construction, Mai 2015

Programme Régional en Economie Circulaire 2016-2020 Mobiliser les ressources et minimiser les richesses perdues : pour une économie régionale innovante : Be circular be.brussels, Mars 2016

### Réemploi/Réutilisation des matériaux de construction – GUIDE PRATIQUE :

Ouvrage réalisé avec l'aide de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Wallonie, édition du CIFIUL – Université de Liège – 2013 – Dépôt légal : D/2013/13.263/1

Matière grise, matériaux/réemploi/architecture, ENCORE HEUREUX: Julien CHOPIN et Nicola DELON – Edition du Pavillon de l'arsenal, octobre 2014

### Innovation paper, Construire circulaire

Vers une économie circulaire dans la construction : Février 2017 - Réalisé dans le cadre de la Guidance Technologique en Écoconstruction et Développement Durable en Région Bruxelloise, avec le soutien d'Innoviris

## Sites web à consulter

Rotor - Le réseau pour le réemploi des matériaux de construction : [www.opalis.be](http://www.opalis.be)

Ressources, le portail de la récup' et de la revalorisation : [www.ressources.be](http://www.ressources.be)

Bruxelles-Environnement volet Economie durable - Programme Régional en Economie Circulaire : [www.environnement.brussels/thematiques/economiedurable/programme-regional-en-economie-circulaire](http://www.environnement.brussels/thematiques/economiedurable/programme-regional-en-economie-circulaire)

### PDF du PREC :

[http://document.environnement.brussels/opac\\_css/elecfile/PROG\\_160308\\_PREC\\_DEF\\_FR](http://document.environnement.brussels/opac_css/elecfile/PROG_160308_PREC_DEF_FR)

## Personnes de référence

Marie FOIDART, formatrice

Max STOCKMANS, entrepreneur

Daniel VAN DRIEMELLEN (ROTOR)

Anne-Sophie HALLET et Lara PEREZ

(Confédération Construction Bruxelles-Capitale)

Nicolas SCHERRIER (Bruxelles-Environnement)

Stefaan ONGHENA (Casa pouBelle)

Svetlina SANGALI, stagiaire en écologie sociale

(Iya Prigogine - Haute école libre de Bruxelles)

Équipe du CDR Construction

